

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2010

### PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	BRINGARD	Roger	Adjoint
Mme	DREYER	Véronique	conseillère
MM.	ERNY	Michel	conseiller
	LERCH	Christophe	conseiller
	BRETA	Christian	conseiller
	COMPERE	Jean-François	conseiller
Mmes	ROTHRA	Marie-Jeanne	conseillère
	BRECHBIEHL	Christiane	conseillère

Absents excusés : M. JAEGY Sébastien (procuration à Mme Dreyer)

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion
2. Adhésion au groupement de commande pour la réalisation des diagnostics d'accessibilité des établissements recevant du public
3. Approbation de l'état d'assiette 2011 / proposition ONF
4. Aide pour le ravalement de façade / restauration du patrimoine bâti
5. Comptes de gestion et comptes administratifs
6. Subventions
  - Voyage d'étude
  - Centre interprofessionnel de formation d'apprentis
  - Donneurs du sang
  - Club Vosgien
7. Divers.

### **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 JANVIER 2010**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 15 janvier 2010.

### **2. ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA REALISATION DES DIAGNOSTICS D'ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC**

Les bâtiments publics devront être accessibles aux handicapés d'ici 2015. Un diagnostic d'accessibilité à ces établissements recevant du public doit être réalisé d'ici janvier 2011. La commune de Mitzach, suite à une discussion et avis favorable du conseil municipal, va adhérer à un groupement de commande au sein de la communauté de communes de Saint-Amarin pour la réalisation de ces diagnostics.

### **3. APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2011 / PROPOSITION ONF**

Monsieur le Maire présente l'état d'assiette des coupes 2011 établi par l'ONF. Ce document réglementaire fixe la liste des parcelles devant être martelées au cours de l'année à venir, les coupes seront faites en 2011.

Le conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité cette proposition.

#### **4. AIDE POUR LE RAVALEMENT DE FACADE / RESTAURATION DU PATRIMOINE BATI**

Dans le cadre de la restauration du patrimoine bâti (maison construite avant 1950), un dossier de subvention a été déposé par M. SANGREGORIO Rosano domicilié au 3 rue Hoeffel. Ce dossier concernant le ravalement de façade est recevable et a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal pour l'attribution d'une subvention communale de 240 €.

#### **5. COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2009**

##### Budget forêt :

Investissement	:	- 2 742.50
Fonctionnement	:	25 400.28

**Résultat budget forêt 22 657.78**

##### Budget général :

Investissement	:	-70 526.07
Fonctionnement	:	32 374.54

**Résultat budget général -38 151.53**

**Résultat global budgets forêt + général : -17 332.25**

M. Pierre Guillemain, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, a présenté toutes les dépenses et recettes de 2009.

Malgré une année 2009 morose au niveau de la vente de bois, le résultat forêt est positif. Ce bon résultat est dû uniquement aux travaux d'éclaircissement réalisé par l'entreprise WURTENBERGER (vente sur pied qui ne génère aucun coût d'exploitation pour la commune. Le bénéfice de cette opération a été de 34 887.20 € en 2009.).

Le budget général est déficitaire de 38 151.53 €. Ce résultat s'explique par d'importantes dépenses d'investissement à hauteur de 121 862.57 € (dont essentiellement les travaux de route). Ces dépenses ont été réalisées entièrement en autofinancement (sans emprunt) et sans augmentation des impôts locaux.

**Résultats cumulés au 31/12/2009 :**

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2009	RESULTAT DE L'EXERCICE 2009	RESULTAT DE CLOTURE 2009
BUDGET PRINCIPAL	A	B	C	D = A-B+C
Investissement	43 775,07	-	- 70 526,07	- 26 751,00
Fonctionnement	109 777,05	-	32 374,54	142 151,59
Total I	153 552,12	-	- 38 151,53	<b>115 400,59</b>
BUDGET FORET				
Investissement	- 1 838,50	-	- 2 742,50	- 4 581,00
Fonctionnement	140 576,43	1 838,50	25 400,28	164 138,21
Total II	138 737,93	1 838,50	22 657,78	<b>159 557,21</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	292 290,05	1 838,50	- 15 493,75	<b>274 957,80</b>

La lecture du tableau ci-dessus récapitulant les résultats cumulés au 31/12/2009 montre la bonne santé financière malgré un exercice 2009 déficitaire.

Cependant, M. le Maire fait part de la rigueur et de la vigilance à tenir pour les années à venir en fonction de l'évolution des recettes non maîtrisables de la commune.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion ainsi que les comptes administratifs 2009.

Le Maire a relevé l'excellent travail réalisé tout au long de l'année par la secrétaire Mme Nathalie Christmann pour la bonne maîtrise administrative des finances.

## 6. SUBVENTIONS

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer :

- une subvention de 50 € à Maxime Lerch élève de l'école « la maison familiale rurale de Ramonchamp » pour un voyage d'étude.
- une subvention de 50 € au profit du centre interprofessionnel de formation d'apprentis, fréquenté par l'élève Laetitia Exel, domiciliée à Mitzach.
- un don de 100 € au profit de l'amicale des donneurs de sang de Ranspach/Husseren-Wesserling et Mitzach.
- un don de 100 € au profit du Club Vosgien de Saint-Amarin.

## 7. DIVERS

**PLU** : un plan local d'urbanisme sera établi dans les 3 années à venir, ceci en remplacement de l'actuel POS (plan d'occupation des sols). Une première réunion de travail aura lieu en mairie le lundi 15 mars avec le cabinet REDD qui a été choisi pour accompagner les collectivités à ce projet.

**Poteaux d'incendie** : un contrôle des poteaux d'incendie sera réalisé par les établissements CARON pour relever différentes mesures (pression statique, dynamique et débit).

**Fête de la pomme** : la date de la fête de la pomme a été révisée et fixée au dimanche 12 septembre 2009.

**PCS/DICRIM** : un plan communal de sauvegarde est en cours d'élaboration, avec pour objectif de définir et d'établir un document communal pour les risques majeurs (DICRIM). Le bureau Véritas accompagne la commune dans ce sujet).

**Révision de salaire de l'employé communal M. Bernard FOERSTER** : M. le Maire explique qu'il est également en charge de gérer l'évolution des salaires des employés de la commune. Il propose de revaloriser le salaire de M. Bernard Foerster à hauteur de 50 € par mois ; ceci en fonction de son âge (49 ans) et de son travail qui selon les périodes doit être fait dans des conditions atmosphériques difficiles (froid, pluie, forte chaleur).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Séance levée à 22h15.

FRANCK	Bernard	Maire	
GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	
DREYER	Véronique	Conseillère Municipale	
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	Absent excusé. Proc. à Mme Dreyer
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	
BRETA	Christian	Conseiller Municipal	
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	